

**La Ville de Clermont-Ferrand présente  
dans le cadre de la Semaine des jeunes chercheurs**

[www.clermont-ferrand.fr](http://www.clermont-ferrand.fr)

**Prix 2012**

# **Jeune chercheur**

**Jeudi 8 mars 2012 – Hôtel de Ville**

Concours ouvert aux docteurs de Clermont Université  
ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année universitaire 2010-2011.

Inscription dans les écoles doctorales.  
Date limite de dépôt des dossiers, le 16 décembre 2011.

1<sup>er</sup> prix – Ville de Clermont-Ferrand : 4 500 €  
2<sup>e</sup> prix et 3<sup>e</sup> prix – Ville de Clermont-Ferrand : 1 500 €  
Prix Banque Populaire du Massif central : 1 500 €



# Prix jeune chercheur 2012 de la Ville de Clermont-Ferrand Jeudi 8 mars - Hôtel de Ville



## Règlement

---

La Ville de Clermont-Ferrand souhaite valoriser son statut de pôle universitaire et de recherche majeur. Avec le Prix jeune chercheur, elle entend récompenser les docteurs clermontois les plus brillants de leur promotion, mettre en exergue la qualité de la recherche entreprise dans les laboratoires et développer ainsi l'attractivité de la place clermontoise auprès des entreprises et du grand public.

Pour médiatiser cet événement, la Ville de Clermont-Ferrand mobilise tous ses moyens de communication : [www.clermont-ferrand.fr](http://www.clermont-ferrand.fr), réseaux sociaux, magazine municipal Demain Clermont-Ferrand, réseaux d'affichage Decaux, politique d'invitations, relations presse (y compris la presse spécialisée), etc.

Les docteurs sélectionnés, candidats au Prix jeune chercheur, doivent présenter leur travail devant un jury pluridisciplinaire (composé d'une vingtaine de représentants de la Ville de Clermont-Ferrand, du monde universitaire, de la recherche, de l'industrie, de la presse et de la communication), de manière aussi attractive que lisible, démontrant ainsi leur capacité de sensibilisation grand public sur les fruits de leur recherche.

**La Ville de Clermont-Ferrand décerne trois prix : un grand prix de 4 500 euros et deux accessits de 1 500 euros. La Banque populaire du Massif central, partenaire de la Ville de Clermont-Ferrand sur l'événement, décerne également un prix de 1 500 euros.**

## I. CANDIDATURE

1. Tout étudiant ayant soutenu sa thèse de doctorat dans une université clermontoise entre le 1<sup>er</sup> octobre 2010 et le 16 décembre 2011.

2. Les candidats ne pourront concourir qu'une seule année.

3. L'École doctorale et le lauréat s'engagent à répondre aux sollicitations de la Ville de Clermont-Ferrand pour faciliter la communication du Prix jeune chercheur et promouvoir la culture scientifique. Ils pourront être amenés à répondre à des interviews ou participer à des manifestations grand public, comme Expo-Sciences Auvergne, la Fête de la Science, etc.

# Prix jeune chercheur 2012 de la Ville de Clermont-Ferrand Jeudi 8 mars - Hôtel de Ville



## Règlement

---

### II. PROCÉDURE

1. Une présélection sera faite au sein des Écoles doctorales de la façon que celles-ci jugeront la mieux adaptée. Pour tenir compte des effectifs de doctorants dans chacun des grands secteurs de la recherche, sur l'édition 2012 seront présélectionnés au maximum :

- 4 candidats pour l'École doctorale des Sciences pour l'Ingénieur
- 5 candidats pour l'École doctorale des Sciences Fondamentales
- 5 candidats pour l'École doctorale des Sciences de la Vie &, Santé, Agronomie, Environnement
- 4 candidats pour l'École doctorale de Sciences Économiques, Juridiques, Politiques et de Gestion
- 4 candidats pour l'École doctorale des Lettres, Sciences Humaines et Sociales.

2. Le 26 janvier 2012, une commission, composée des directeurs d'Écoles doctorales, des vice-présidents des Conseils scientifiques et de Recherche des Universités clermontoises et de l'adjoint à l'Enseignement supérieur et à la Vie étudiante de la Ville de Clermont-Ferrand, sera chargée de retenir douze candidats au plus, qui seront présentés au jury :

- 2 candidats pour l'École doctorale des Sciences pour l'Ingénieur
- 3 candidats pour l'École doctorale des Sciences Fondamentales
- 3 candidats pour l'École doctorale des Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement
- 2 candidats pour l'École doctorale de Sciences Économiques, Juridiques, Politiques et de Gestion
- 2 candidats pour l'École doctorale des Lettres, Sciences Humaines et Sociales.

3. Les candidats sélectionnés seront informés par courrier électronique dès le 27 janvier 2012.

# Prix jeune chercheur 2012 de la Ville de Clermont-Ferrand Jeudi 8 mars - Hôtel de Ville



## Règlement

---

4. Ils devront fournir un résumé vulgarisé de leur thèse (dix pages maximum) pour le vendredi 24 février 2012 et exposer leurs recherches en 20 minutes maximum devant les membres du jury, le jeudi 8 mars 2012, à l'Hôtel de Ville (salle Michel-de-l'Hospital).

5. La Ville de Clermont-Ferrand se réserve le droit de filmer les soutenances des candidats pour une mise en ligne en direct sur son site Internet [www.clermont-ferrand.fr](http://www.clermont-ferrand.fr), ainsi que sur Dailymotion.

6. Le jury portera son appréciation, non pas sur le contenu de l'exposé, mais sur la qualité de la prestation : accroche, énoncé de la problématique, clarté, rigueur, précision, aisance, dynamisme, etc.

7. La désignation des lauréats s'effectuera à bulletin secret.

8. La remise solennelle des prix aura lieu dans les Salons de l'Hôtel de Ville le jeudi 8 mars 2012, à la faveur d'une réception officielle pendant laquelle le lauréat du Grand Prix présentera une nouvelle fois ses travaux de recherche.

### III. DOSSIER

**Les dossiers devront parvenir au plus tard le 16 décembre 2011 dans les Écoles doctorales et comporter indispensablement l'ensemble des documents suivants :**

- Une photo d'identité couleur aux normes en vigueur (h 45 mm x l 35 mm)
- Le curriculum vitæ du candidat (1 page)
- Un résumé de thèse (3 000 signes, espaces compris : 1 page)
- Un résumé du sujet vulgarisé (5 à 6 lignes)
- Le rapport de soutenance.

# Prix jeune chercheur 2012 de la Ville de Clermont-Ferrand Jeudi 8 mars - Hôtel de Ville



## Fiche administrative

---

### I. CANDIDAT

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Tél. ....

E-mail : .....

Lieu du cursus ou de la formation : .....

.....

Lieu de commencement ou de réalisation de la recherche : .....

.....

Directeur de thèse : .....

Laboratoire : .....

École doctorale : .....

Établissement : .....

### II. DOSSIER

- Curriculum vitæ du candidat (1 page)
- 1 photo d'identité couleur aux normes en vigueur (h 45 mm x l 35 mm)
- Résumé de thèse (3 000 signes, espaces compris : 1 page)
- Sujet de thèse vulgarisé (5 à 6 lignes)
- Rapport de soutenance